

Sciences Humaines et Sociales, mention Géographie et Aménagement spéc. Développement durable et local dans les territoires émergents.

RNCP19679 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	121g
Code(s) ROME	K2108, K2401, M1808, K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université d'Orléans
<http://www.univ-orleans.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Élaboration ou participation à l'élaboration du projet de développement durable local (type Agenda 21) ou de conservation de l'environnement et des ressources naturelles et apporter un appui aux partenaires institutionnels

- Conception du plan d'action du projet de développement durable local ou de conservation de l'environnement et des ressources naturelles et le mettre en place par la communication interne et externe, la coordination du réseau de partenaires

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Analyser l'environnement naturel et socio-économique du territoire et identifier des axes d'intervention selon les impératifs de développement durable local ou de la conservation de l'environnement et des ressources naturelles.
- Évaluer le projet de développement durable local ou de conservation de l'environnement et des ressources naturelles, identifier de nouveaux axes d'intervention et les présenter aux acteurs locaux
- Communiquer et échanger des informations sur les stratégies de développement durable local et de conservation de l'environnement ou des ressources naturelles lors de rencontres professionnelles
- Rédiger les rapports, publications, mémoires des travaux de recherche. Réaliser des travaux de recherche et présenter les résultats. Définir les thèmes, l'objet et la finalité d'études ou de recherches, «élaborer une méthodologie adaptée. Réaliser les investigations, les observations et la collecte d'informations sur l'objet de la recherche. Interpréter les données recueillies et formaliser les résultats obtenus
- Préparer et organiser un colloque. Présenter et expliciter les avancées scientifiques et les travaux de recherche
- Analyser les données socio-économiques du territoire et identifier des axes d'intervention selon les impératifs de développement local
- Effectuer les opérations de sélection, de traitement et d'analyse spatiale de données géographiques.

Formaliser des données cartographiques. Restituer des informations géographiques par une cartographie thématique. Interpréter les données recueillies et formaliser les résultats obtenus

- Utiliser une documentation rédigée en Anglais et communiquer dans cette langue.
- Rechercher efficacement un emploi
- Concevoir ou participer à la conception de projets de développement local, social (amélioration de l'habitat, valorisation d'activités, aménagement du territoire, ...) et les mettre en oeuvre selon le domaine d'intervention (économique, social, urbain, ...) afin de dynamiser un territoire (ville, bassin d'emploi, région, ...).
- Faciliter le travail partenarial, prendre en compte les initiatives locales et les avis des populations
- Procéder, à partir d'analyses et d'études concrètes, à l'élaboration technique d'un projet concernant l'ensemble ou une partie des actions à mener. Assurer la réalisation et le suivi du projet
- Assurer la coordination ou être maître d'œuvre de l'ensemble des actions d'une équipe

S'insérer dans une organisation professionnelle, répondre efficacement à la demande, rendre compte de son travail

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les compétences en développement local sont principalement mobilisée dans les secteurs suivants :

- Activités
 - Administration publique locale
 - Aménagement et urbanisme
 - Coopération internationale
 - Protection de l'environnement
 - Gestion des ressources naturelles
 - Intervention socio-culturelle
 - Études et prospective socio-économique
 - Enseignement supérieur et recherche

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'organismes publics ou privés (organisations professionnelles, associations, services de l'État et collectivités territoriales, ...) en relation avec différents interlocuteurs (élus locaux, citoyens, travailleurs sociaux, institutions administratives, ...).

Elle peut varier selon le type de structure (association, collectivité territoriale, ...), et le champ d'intervention (développement urbain, aménagement du territoire, international ...).

- Structures
 - Association
 - Bureau d'études et d'ingénierie
 - Collectivité territoriale
 - Entreprise publique/établissement public
 - Organisation Non Gouvernementale -ONG-
 - Organisme de logement
 - Organisme patronal/consulaire
 - Société de conseil
- Société d'économie mixte

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Administrateur Systèmes d'Information Géographique -SIG-

Chargé d'études Systèmes d'Information Géographique -SIG-

Concepteur-analyste en systèmes d'information géographique -SIG-

Gestionnaire Systèmes d'Information Géographique -SIG-

Ingénieur / Ingénieure Systèmes d'Information Géographique –SIG

Responsable Système d'Information Géographique -SIG-

Spécialiste de l'information géographique

Technicien / Technicienne Systèmes d'Information Géographique -SIG-

Enseignant chercheur

Géographe

Géomaticien

Cartographe
Agent de développement local
Animateur de développement local
Assistant de développement local
Chargé de développement local

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 867 €
Familles professionnelles (FAP)	N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	17 995
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) W0X92 — Professeurs du supérieur

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE
Jury désigné par le Président de l'université d'Orléans, présidé par un enseignant chercheur nommé et constitué de personnes ayant contribué aux enseignements en application de l'article L 613-1 du code de l'éducation

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
oui

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE
non

COMPOSITION DU JURY — VAE
Enseignants-chercheurs et professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://formations.univ-orleans.fr/>

<http://www.univ-orleans.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19679/>